

# Entrains aura sa maison des services

**Les délégués communautaires ont approuvé l'achat d'une bâtisse où seront aménagés des cabinets médicaux, ainsi que des annexes du centre social, de la Croix-Rouge et de l'Office de tourisme.**

Joël Michel

Ce sera bientôt une réalité : une maison des services sera aménagée à Entrains-sur-Nohain. Car, réunie à Menou mercredi soir, la Communauté de communes du val du Sauzay, a décidé d'acheter, pour 180.000 €, la maison Denizon, rue du Petit-Fort. Le site avait été, déjà en partie aménagé. Il faudra compléter ces premiers travaux.

La CCVS, a précisé le président, Jany Siméon, compte y installer des cabinets médicaux (médecins, infirmières, peut-être kiné, voire dentiste), un studio pour les éventuels prati-



**ENTRAINS.** La maison Denizon, rue du Petit-Fort, va être acquise par la Communauté de communes du val du Sauzay, qui va y installer une maison des services, annexes de ceux installés à Varzy. PHOTO D'ARCHIVES

ciens remplaçants, et des annexes (centre social avec accueil pour les enfants, Croix-Rouge, point-info tourisme, centre de formation pour artistes).

« On a là un bâtiment avec du potentiel. On a réussi à négocier

à ce tarif, on ne pourrait pas aller plus bas », affirme le président, approuvé par Michel Paquette, maire d'Entrains : « Cette maison est saine ». Un premier chiffrage du coût des aménagements a été demandé au Sieeen.

été estimé un peu salé. « Ce n'est pas inutile, mais c'est quand même cher », s'est exclamé Gilles Noël (Varzy). « Il n'y a pas urgence. On pourrait ne faire l'étude que sur les mares des communes et ne pas solliciter les particuliers », a suggéré Jany Siméon. Proposition adoptée à l'unanimité. ■

## Un rapport complet de l'activité de la CCVS

La CCVS, 4.592 âmes, doit présenter un rapport d'activités. La loi précise « le souci de transparence ». Très technique et bourré de chiffres, après un gros travail de préparation, le rapport pour 2010 et 2011 a été soumis à l'attention des délégués. Il détaille l'évolution des charges de personnel (20 % des dépenses en 2011), les investissements (260.000 € pour les nouveaux locaux, à Varzy, en 2010), l'assainissement à Corvol (total de plus de 320.000 €), l'eau potable à Varzy (540 abonnés) et Corvol (234) ainsi que le rappel des actions dans les domaines économique, de l'environnement (Natura 2000) et de l'habitat. Des études se sont poursuivies en 2012 : extension de la déchetterie et réhabilitation de la station d'épuration de Varzy. ■

## Mares et pelouses

Les mares et points d'eau ont, ensuite, interpellé les délégués. Car pour développer la thématique de l'eau dans la CCVS, il faut, aussi, connaître leur richesse en biodiversité. Un devis d'étude a été demandé au Conservatoire des sites bourguignons.

Ce devis, totalisant 15.500 € (financés à 50 % par l'Europe, la Région et le Conseil général), a

été estimé un peu salé. « Ce n'est pas inutile, mais c'est quand même cher », s'est exclamé Gilles Noël (Varzy). « Il n'y a pas urgence. On pourrait ne faire l'étude que sur les mares des communes et ne pas solliciter les particuliers », a suggéré Jany Siméon. Proposition adoptée à l'unanimité. ■

## DOSSIERS EN BREF

**Personnels.** Pour assurer la gestion des déchets, de l'assainissement et du Spanc, la CCVS va créer un poste de technicien, au 1<sup>er</sup> janvier 2013. « Cela ne veut pas dire embauche, c'est une bascule d'une catégorie de personnel à une autre », a indiqué Jany Siméon.

**Indemnités.** Trois agents du Trésor, en poste à Varzy, sont intervenus, en 2012, comme receivers de la CCVS. Celle-ci leur accorde des indemnités totalisant 490 €.

**Virements.** Au budget assainissement, 7.458 € vont régulariser des amortissements et 15.386 € comme dotation d'amortissement. Au budget général, 2.000 € sont versés en fonctionnement (à récupérer sur les « dépenses imprévues »).

**Ferronnerie.** Du 28 mai au 2 juin 2013, se déroulera, à Varzy, les Rencontres européennes des forgerons (dix nations représentées), sur une organisation de la Fédération française des ferronniers et forgerons (4 F), basée à Varzy. La CCVS et la commune de Varzy sont candidates pour intégrer l'association internationale Ring, qui ne compte actuellement aucun représentant français. Une commission ad hoc montera le dossier de candidature.

**Textiles.** La CCVS va confier, par convention, à Éco TIC la collecte des points d'apport volontaire de textiles et chaussures de Varzy et Entrains.

## Le Festi'Val du Sauzay sera reconduit en 2013

Pierre Aubery, maire de Marcy, est aussi président du Festi'Val du Sauzay. C'est avec cette double casquette qu'il a présenté devant les délégués de la CCVS, le bilan du festival d'août dernier.

Financièrement, les 28.683 € de recettes compensent les 27.456 € de dépenses : l'excédent de 1.226 € sera versé à la CCVS, qui avait donné 13.000 € de subvention d'exploitation (\*).

L'orateur a assuré que la moyenne de 120 auditeurs par concert reste acceptable. Toutefois, le nombre total de spectateurs s'est tassé depuis trois ans : 738 cette année (1.100 en 2010, première mou-



**CONCERT.** Le groupe Cotton Belly's en scène à Corvol-l'Orgueilleux, lors du Festi'Val du Sauzay 2012. PHOTO D'ARCHIVES PIERRE DESTRADE

ture du festival, puis 1.000 en 2011). Du coup, des délégués communautaires, disent, « hors antenne », s'interrogent sur l'importance de la somme accordée par la CCVS.

Pour autant, le festival est devenu incontournable. Pierre Aubery va, en janvier, présenter devant la CCVS, les grandes lignes de l'édition 2013, « de façon plus raisonnable qu'en 2012 », avec une promotion moins ambitieuse. En attendant, l'association va organiser des concerts ponctuels pour appuyer « le festival estival ». ■

(\* Ajoutée aux 3.200 € du Conseil régional et aux 1.000 € du Conseil général.

## Station de Varzy

La station d'épuration de Varzy doit être rénovée. Deux offres d'entreprises ont été étudiées après procédure de marché adapté et c'est MSE (région parisienne) qui a été retenue, proposant des travaux à 1.265.121 € HT tout compris. Le financement de ces travaux, prévus pour la fin du premier semestre 2013 (pour un an), est assuré grâce à 71 % de subventions. Ainsi, le coût TTC de 1.380.000 € sera couvert, en partie, par l'Agence de l'Eau (5552.844 €), le Conseil général (160.214 €) et la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR, 276.422 €) et par un emprunt de la CCVS de vingt ans. ■